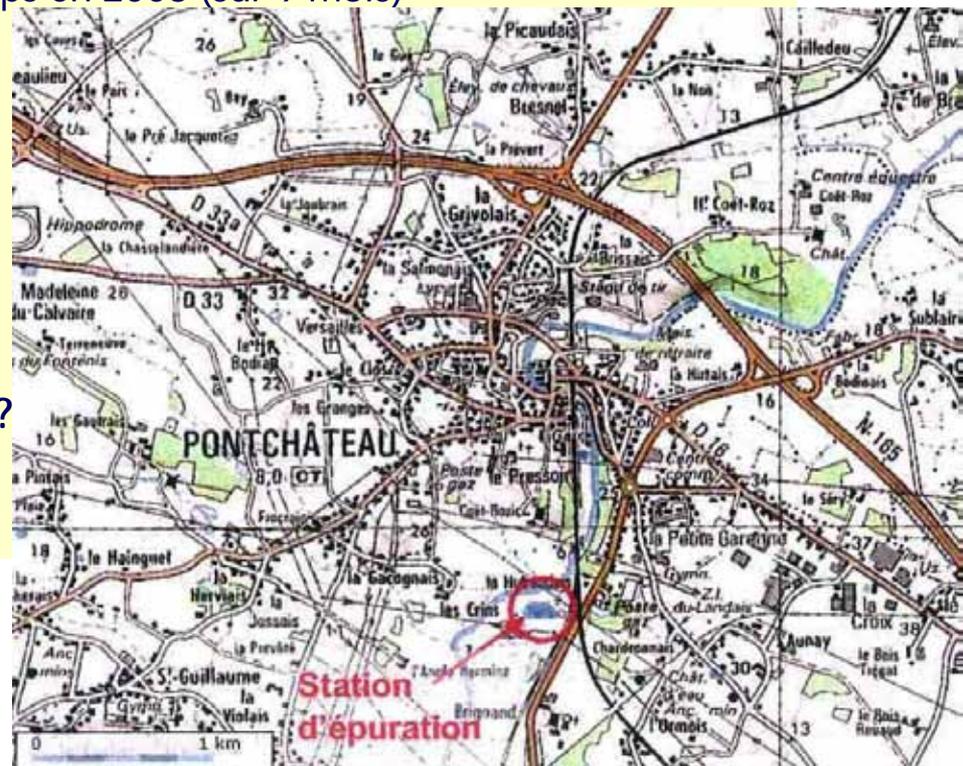


Rappel en novembre 2009 :

- Avis défavorable du bureau / création ZA de l'abbaye à Pontchâteau au vu des incertitudes quant à la gestion des eaux usées malgré la réalisation d'aménagement sur la station d'épuration existante.
- Pour mémoire :
 - STEP en surcharge organique récurrente
 - STEP en surcharge hydraulique environ 20% du temps
 - By pass 18% du temps en 2007, 73% du temps en 2008 (sur 9 mois)

Février 2011 :

- Nouvelle station d'épuration : 12 000 EH
- Réhabilitation du réseau d'assainissement
- Autorisation porte sur la station d'épuration
- Quid système d'assainissement (réseau + STEP) ?
Car le dossier aborde succinctement le réseau



Le projet et le SAGE

Qualité des eaux

- Article 6 – règles relatives aux rejets de stations d'épuration, alinéa 2 – step > 10 000 EH
- Disposition QE 2 – respect des objectifs environnementaux pour les stations d'épuration de toutes tailles en milieux remarquables
- *Disposition QE 5 – fiabilisation des réseaux de collecte des eaux usées*
- *Disposition QE 6 – conformité des branchements d'eaux usées*

Inondations

- Article 11 – Règles concernant les incidences de projets d'aménagement sur le risque inondation et l'atteinte du bon état écologique

Qualité des eaux - Réseau de collecte

Existant :

- *Réseau séparatif*
- *20 postes de relèvement. 10 postes avec trop plein. Suivi des surverses : 9 postes. Aucune mesure du volume déversé.*
- *Diagnostic en 2006 : eaux parasites d'infiltration, période hivernale, 55 % du volume d'eaux usées voire 155 % en période de ressuyage. 25% du réseau (6 300 m) draine 70% du volume d'infiltration. Secteurs également sensibles aux apports d'eau pluviale.*

Programme d'assainissement

- *Réhabilitation : 1 760 m en 2008/2009, 460 m en 2010, 450 m en 2011 et 480 m en 2012*
- *Inspection caméra : 6 600 m réseau + partie privée des branchements. Définition des travaux de réhabilitation. Pas de calendrier.*

Qualité des eaux - Station d'épuration

Existant :

- 6 750 EH sur l'organique depuis mars 2010 (405 kg DBO5)
- Dimensionnement hydraulique 1 260 m³ /j
- Bassin tampon 370 m³ et bassin de stockage des effluents traités 50 000 m³
- Réception d'effluents domestiques et industriels. Conventions de rejet en place
- Rappel STEP surchargée en hydraulique et organique

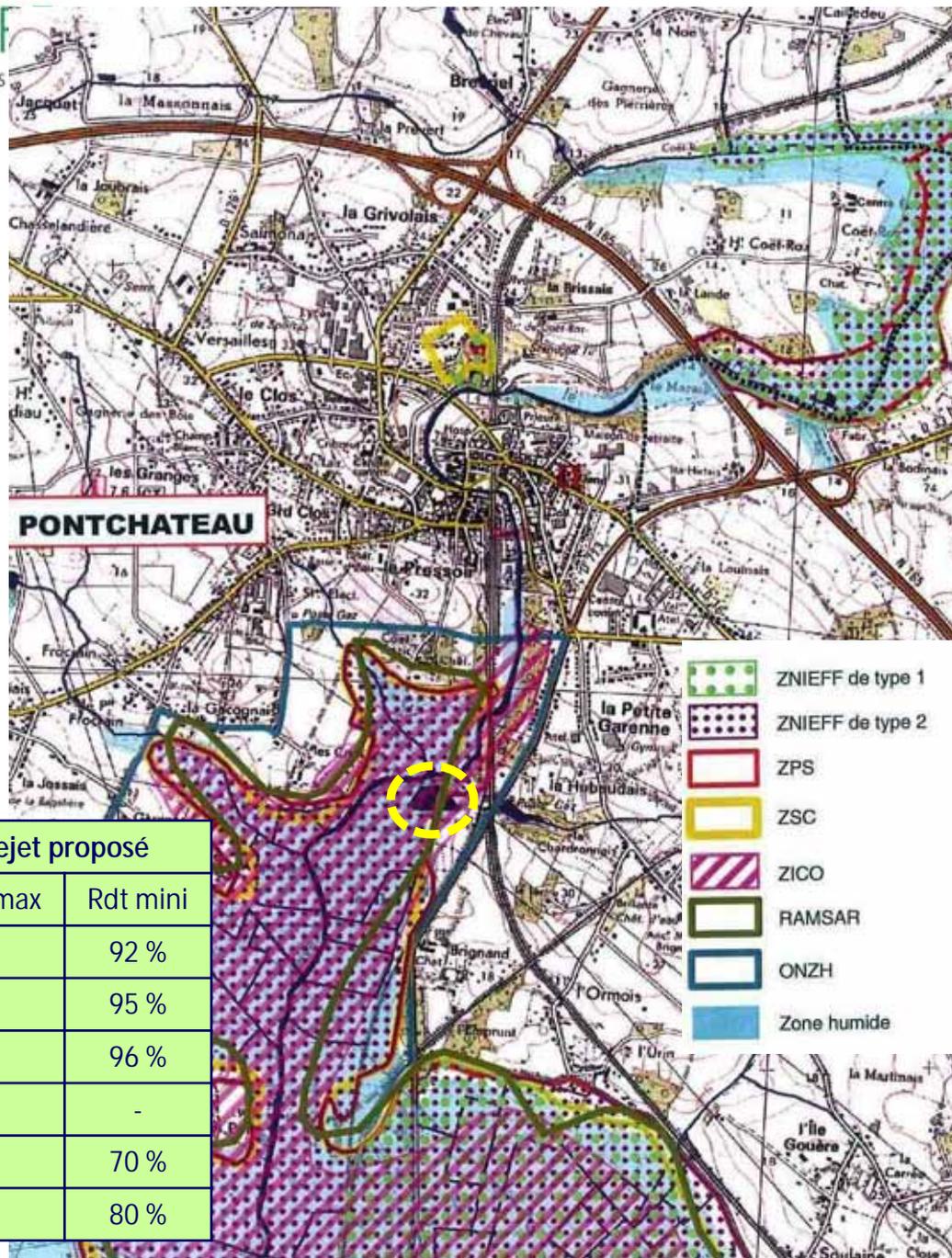
Programme d'assainissement

- 12 000 EH sur l'organique (720 kg DBO5)
- Dimensionnement hydraulique 3 530 m³/j (inclu apports eaux pluviales et d'infiltration - gains liés à la réhabilitation du réseau)
- Bassin tampon de 750 m³ et bassin de sécurité de 4 000 m³
- Les effluents industriels représenteront à capacité nominale 3.5 % du volume total entrant, 2 % pour DBO5, DCO et MES, 3.5% pour NK et 18 % pour le phosphore total
- Site implantation inchangé

Qualité des eaux - Station d'épuration

Bassin versant sensible à l'eutrophisation
Milieu naturel intéressant et sensible à l'enrichissement en nutriment

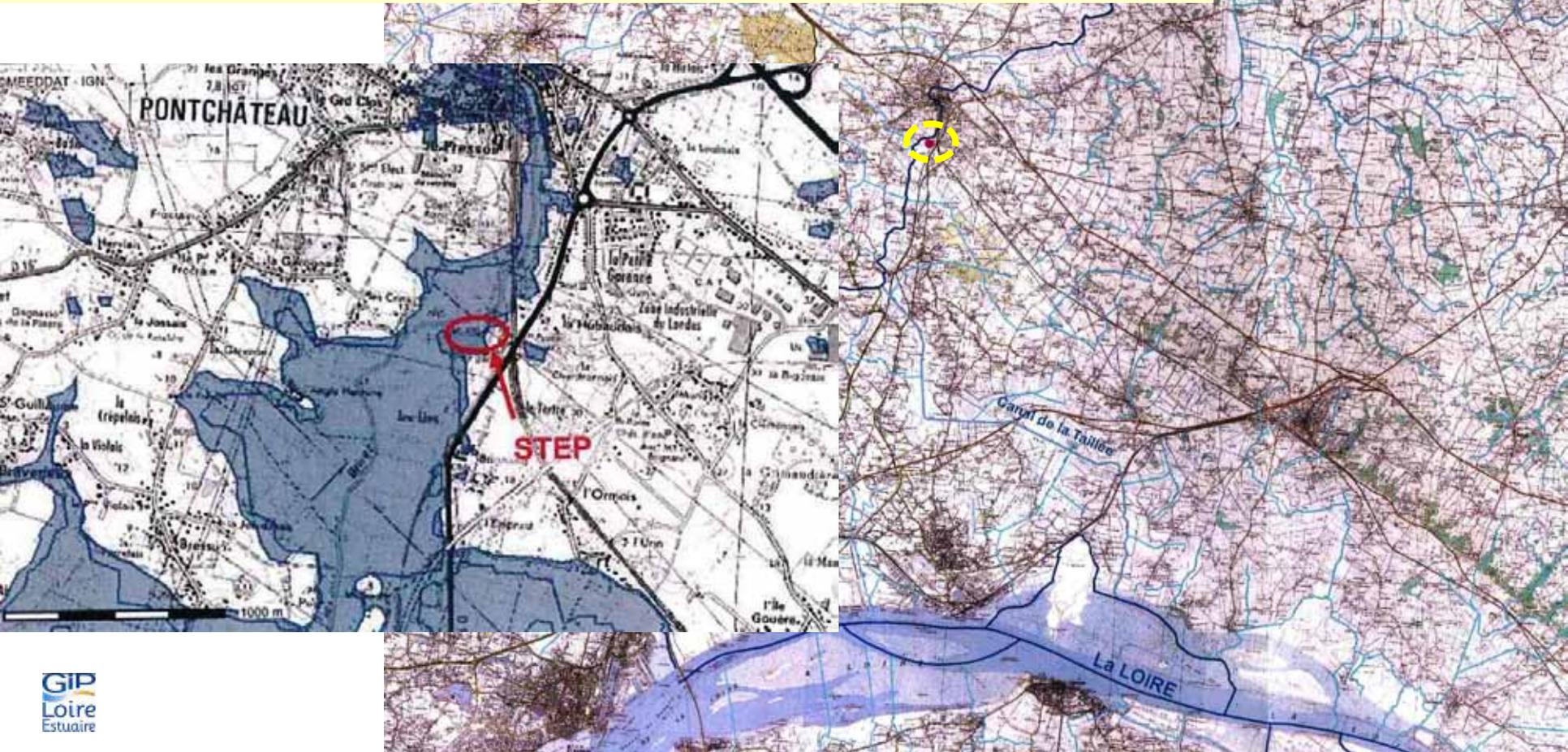
Niveau de rejet > attentes du SAGE



Paramètre	SAGE - article 6		Niveau de rejet proposé	
	Concentration max	Rdt mini	Concentration max	Rdt mini
DCO	90 mg/l	92 %	60 mg/l	92 %
DBO5	25 mg/l	95 %	15 mg/l	95 %
MES	30 mg/l	96 %	20 mg/l	96 %
NGL	10 mg/l	70 %	10 mg/l	-
NK	-	-	7 mg/l	70 %
Pt	1 mg/l	80 %	1 mg/l	80 %

Inondation

- Site de la station compris dans le périmètre de la zone d'expansion des crues du Brivet
- Niveau des plus hautes eaux connues 3 m NGF
- Site station déjà remblayé : 6 m NGF
- Amélioration de la situation : cf. qualité des milieux



Qualité des milieux – mesure d'accompagnement

Site de la station réaménagé avec suppression du bassin de stockage de 50 000 m³ Reste un bassin d'un volume de 4 000 m³

Suppression d'une digue de 5 m longeant le Brivet.

Principes de renaturation : création d'une zone humide connectée au Brivet et évoluant au cours des saisons. Marais en hiver, prairie humide en été.



Habitats naturels

-  Prairie humide
-  Joncaie
-  Friche herbacée mésophile
-  Prairie mésophile
-  Pinède plantée
-  Boisement de feuillus
-  Allée de chêne (potentialité insecte Saproxylophage)
-  Ripisylve
-  Fossé
-  Bloom algale (algue filamenteuse)

Avifaune

-  Aigrette gazette
-  Héron cendré
-  Bergeronnette printanière
-  Loriot d'Europe
-  Fauvette grise
-  Pic épeiche



Bassin réduit

D773